



## **Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 12 décembre 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le douze décembre, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à vingt heures trente minutes en mairie sous la présidence de Madame Stéphanie SAVILL, Maire.

Date de convocation : le 6 décembre 2023

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 6

Nombre de membres votants : 9

Etaient Présents : Messieurs Didier DAINE, Philippe MICHEL, Daniel TREUVELOT, Mesdames Marta BEILIN, Stéphanie SAVILL, Albana WANNER.

Etaient Absents excusés : Messieurs Jean-Claude BERNAY (pouvoir à Monsieur Didier DAINE), François BRIANDET (pouvoir à Madame Albana WANNER), Madame Frédérique STEAD (pouvoir à Madame Stéphanie SAVILL).

Etaient Absents : Messieurs Guy ATSE, Alain KUTOS.

Secrétaire de séance : Monsieur Daniel TREUVELOT

### **CONVENTION DE MISE A DISPOSITION AUX COLLECTIVITES LOCALES DE L'OUTIL DE GESTION DES POINTS D'EAU INCENDIE DU LOGICIEL REMOcRA DU SDIS 95**

Madame le Maire, informe le conseil Municipal que le SDIS du Val d'Oise propose la mise en service d'un logiciel collaboratif de gestion des points d'eau incendie afin de centraliser les données et d'informer en temps réel les moyens d'intervention sur l'état des hydrants.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le modèle de convention pour la mise à disposition aux collectivités locales de l'outil de gestion des points d'eau incendie du logiciel REMOcRA du SDIS 95.

Secrétaire de Séance  
Daniel TREUVELOT

Pour extrait conforme,  
Maire de Boisemont  
Stéphanie CHORIN-SAVILL



**REÇU EN PREFECTURE**  
le 20/12/2023

Application agréée E-legalite.com